

PROJET EDUCATIF DIOCESAIN

Eduquer Enseigner Donner du sens - Evangéliser

Aux membres des équipes éducatives et des conseils d'établissement des écoles, collèges et lycées du diocèse de Coutances et Avranches,

PREAMBULE

Le présent projet éducatif diocésain se réfère au Statut de l'Enseignement Catholique promulgué par le Comité National de l'Enseignement Catholique et approuvé par les Evêques de France¹ ; il a pour objet d'être :

- un cadre de référence pour les projets éducatifs des établissements
- un outil de relecture de ceux-ci.

Les établissements catholiques d'enseignement du diocèse sont des institutions chrétiennes qui participent à un service d'intérêt national dans le cadre de la liberté publique d'enseignement reconnue par la Constitution française. La Loi du 31 décembre 1959, dite Loi Debré, reconnaît l'existence d'un caractère propre aux établissements privés qui ont passé un contrat avec l'Etat.

Ce caractère propre se définit pour l'Enseignement Catholique par la volonté de favoriser une vie d'établissement enracinée dans l'Evangile.

L'établissement, au travers de son organisation, manifeste le souci d'accueillir toute personne qui adhère à son projet éducatif.

Chaque membre de la communauté éducative, enfant ou adulte, est reconnu comme une personne au sens chrétien du terme. Cela fonde la reconnaissance d'une égale dignité de tous et de responsabilités partagées.

Il revient au chef d'établissement, au titre de la mission reçue de sa tutelle, de mettre en œuvre le projet éducatif de l'établissement en s'appuyant sur les membres de la communauté éducative qui l'animent : enseignants, parents, prêtres, diacres, religieux(ses), animateurs ou adjoints en pastorale scolaire, personnel non-enseignant, membres des associations (OGEC, APEL, Associations Sportives...) et élèves.

¹ Statut de l'Enseignement Catholique promulgué par la Conférence des Evêques de France le 14 mai 1992

« Un établissement catholique traduit dans son enseignement comme dans sa vie, le souci de proposer et de favoriser une formation catéchétique, une culture chrétienne, une morale en référence aux valeurs évangéliques, une éducation à la prière et aux sacrements. Il a la volonté de vivre l'expérience d'une authentique communauté ecclésiale et d'une véritable ouverture à l'universel » (Statut - Préambule article 6)

Dans un contexte de profondes mutations de la société, les établissements catholiques d'enseignement se doivent de relever de nouveaux défis éducatifs en continuant d'associer étroitement l'éducation, l'enseignement et la recherche du sens.

EDUQUER

« Vous êtes le sel de la terre. Si le sel se dénature, comment redeviendra-t-il du sel ? [...] Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. » Mt 5, 13-15

Les établissements catholiques du diocèse de Coutances et Avranches reçoivent comme mission de l'Eglise, en association avec l'Etat, de contribuer à l'éducation des enfants que les parents leur confient.

Eduquer, dans cette perspective,

C'est donner les moyens à l'enfant, au jeune, de prendre progressivement sa place dans la société. C'est lui permettre d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires à sa vie d'homme ou de femme de demain. C'est, en s'appuyant sur ses capacités, développer sa confiance et son estime de soi pour entrer en relation et s'ouvrir au monde.

C'est, à la lumière de l'Evangile, favoriser l'éveil aux valeurs humaines de liberté et de respect

- en apprenant à porter un regard bienveillant sur l'autre ;
- en donnant à l'enfant, au jeune la possibilité de s'exprimer, de débattre et de s'affirmer dans l'échange pour l'amener progressivement à poser des choix réfléchis ;
- en l'aidant à développer, par une éducation à la liberté, ses capacités de discernement et d'engagement ;
- en proposant une éducation relationnelle, affective et sexuelle ;
- en développant les valeurs d'entraide et d'attention réciproque, de solidarité, de don de soi dans le cadre d'une vie en groupe propice à l'épanouissement personnel.

C'est enfin encourager une dynamique de projet, d'engagement, de dépassement de soi où l'adulte, en manifestant son attention à chacun, accompagne l'enfant et le jeune dans son développement humain et spirituel.

ENSEIGNER

« Tout homme qui écoute ce que je vous dis là et le met en pratique est comparable à un homme prévoyant qui a bâti sa maison sur le roc. » Mt 7, 24

Les établissements catholiques ont la volonté de proposer un enseignement qui donne l'envie et les moyens à l'élève de construire son projet de vie.

Enseigner, dans cette perspective,

C'est enrichir l'élève de connaissances et de compétences

- en l'encourageant et en valorisant ses acquis ;
- en veillant à donner du sens aux apprentissages et aux connaissances ;
- en l'accompagnant tout au long de sa scolarité ;
- en l'amenant à développer son autonomie comme ses capacités à travailler en équipe ;
- en lui permettant de développer son sens critique, notamment face aux nouvelles technologies.

C'est être attentif à chacun et plus spécifiquement aux élèves à besoins éducatifs particuliers par la mise en place de pédagogies adaptées.

C'est permettre à l'élève, en relation avec ses parents, d'élaborer un projet d'orientation.

C'est enfin, croire en l'élève et porter sur lui un regard d'Espérance.

DONNER DU SENS - EVANGELISER

« Moi, dit Jésus, je suis venu pour que les hommes aient la vie, pour qu'ils l'aient en abondance. » Jn 10, 10

Les établissements catholiques du diocèse de Coutances et Avranches contribuent à la mission de l'Eglise en donnant, à chaque personne, les moyens de trouver un sens à sa vie afin qu'elle s'épanouisse humainement, spirituellement et qu'elle puisse grandir dans la foi.

Donner du sens, évangéliser dans cette perspective,

C'est offrir un lieu de vie animé par l'esprit évangélique

- où se développe un esprit de solidarité et de partage ;
- où se construit une communauté dans un esprit fraternel ;
- où sont respectées les convictions et la foi de chacun.

C'est offrir à tous et à chacun la possibilité de découvrir le Christ

- en proposant la culture chrétienne et l'éveil religieux ;
- en conduisant chacun au seuil d'un choix éclairé du message de l'Évangile.

C'est mettre à la disposition de tous les membres de la communauté éducative qui le souhaitent les moyens adaptés pour grandir dans la foi

- en proposant aux enfants et aux jeunes l'éveil à la foi et la catéchèse ;
- en vivant des célébrations ;
- en accompagnant les demandes sacramentelles en lien avec les paroisses² ;
- en favorisant des propositions spécifiques de catéchèse ou de première annonce en direction des adultes de la communauté éducatives en référence aux convictions et orientations diocésaines présentées dans le document *« Une catéchèse pour tous »*.

C'est enfin favoriser la participation de l'établissement à la vie de la paroisse et du diocèse.

Ce projet éducatif diocésain a été approuvé par l'Assemblée Générale du Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique de la Manche le 7 février 2012.

² Cf. Document diocésain : *« La vie en abondance »*, Repères et propositions pour la pastorale et la célébration des sacrements et des funérailles.